

Procès Verbal du Conseil d'école n°1

- 03 novembre 2015 - 17h

Présents :

Directrice : Mme Blin

Enseignants Maternelle : Mmes Pulfer, Chanaud, Pirastu, Schmid, Lambert, Bionda, Gaulin, Sanson, Riveil

Enseignants Élémentaire : Mmes Bollard, Chaduc, Berenguer, Comte, Faure, Cieslar, Goyon, Demarcq

ATSEM : Mmes Brun, Darcy, Wautlet, Djelloud, Ballereau

RASED : Mme Lioure

Parents d'élèves : Mmes Atindehou, Ghribi, Falcone, Ayad, Moncorger, Slaoui, M. Saïd

Maison de l'enfance : M. Naton (directeur)

Élue : Mme Picot

Mairie/cadre DEES : Mme Louis-Chevrau

Excusés :

IEN : Mme Goulefer

Enseignants : M. Guillen, Mme Mouton

ATSEM : Mmes Tipa, Bouali

Parents : Mmes Colson, Schweingruber

DDEN : Mme Malfondet

Ordre du jour :

- 1/ Tour de table des participants
- 2/ Validation des procès-verbaux des derniers conseils d'école 2014-2015
- 3/ Retour sur les élections des représentants de parents d'élèves
- 4/ Rentrée 2015 : nouveautés et organisation des classes
 - L'école, les effectifs, les classes
 - Le passage en REP
 - Le site internet
- 5/ Règlements intérieurs : présentation et vote
- 6/ Présentation des projets d'école (maternelle et élémentaire)
- 7/ Vie de l'école, projets de l'année
- 8/ État des lieux des comptes
- 9/ OCCE : proposition et vote
- 10/ Questions soulevées par les parents élus
 - Devenir de l'Association Festive
 - Non remplacements des ATSEMS et des enseignants
 - Dépose Minute et PV
- 11/ Présentation du projet éducatif de la Maison de l'enfance
- 12/ Dates des prochains conseils d'école

1/ Tour de table des participants

+ Présentation du RASED (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) par Mme LIOURE, enseignante spécialisée chargée de l'aide rééducative.

Trois professionnels du réseau interviennent sur l'école Joliot CURIE cette année :

- Une psychologue scolaire : Mme Laurence Planard.

Elle peut recevoir les familles à leur demande ou sur proposition des enseignants pour traiter de

École primaire Joliot CURIE, 5 rue Roger Salengro, 69200 Vénissieux

Mail : ce.0693035z@ac-lyon.fr Tel. : 04.78.01.43.90 (élem) / 04.78.74.14.70 (mater)

Site : <http://ecoleprimairejoliotcurie.blogs.laclassed.com/>

difficultés qui font obstacle à l'insertion de l'enfant dans son milieu scolaire. Elle traite également les problématiques d'orientation scolaire, dossiers MDPH,...

- Une enseignante chargée de l'aide à dominante pédagogique : Mme Marie-Paule Boisson.

L'objectif est de prévenir les difficultés et de permettre à l'enfant de s'approprier le savoir dans sa classe d'origine. Une priorité est donnée aux élèves de cycle II.

- Une enseignante chargée des aides à dominante rééducative : Mme Françoise Lioure.

Elle travaille avec les enfants pour qui l'investissement de l'école, des apprentissages, de la relation avec les autres, pose problème. Elle intervient avec le cycle I et le cycle II.

2/ Validation des procès-verbaux des derniers conseils d'école 2014-2015

- Pour rappel, ont droit de vote dans un conseil d'école : les enseignants, la Directrice, les représentants Municipaux, le DDEN, les parents représentants.

Les autres membres du Conseil peuvent s'exprimer à titre consultatif.

- Le PV du 3ème conseil d'école maternelle (en date du 18 juin 2015) est validé après une brève relecture.
27 votes pour 0 vote contre 0 abstention

- Le PV du 3ème conseil d'école élémentaire (en date du 23 juin 2015) est validé après une brève relecture.
27 votes pour 0 vote contre 0 abstention

3/ Retour sur les élections des représentants de parents d'élèves

L'école étant constituée de 15 classes, le nombre de places à pourvoir était de 15 parents.

Cette année, 9 parents se sont présentés pour l'ensemble du Groupe Scolaire. Aucun n'était constitué en association.

Les élections ont été organisées le **vendredi 9 octobre 2015** (le vote par correspondance étant également proposé).

- Liste électorale constituée de 525 parents (Il s'agit de tous les parents disposant de l'autorité parentale, quelque soit sa Nationalité);

- Nombre de votants : 101

- Taux de participation : 19,24 %

- Nombre de parents représentants élus : **9**

- Nombre de places non pourvues : 6

Le taux de participation peut paraître faible, mais de nombreux parents se sont sentis impliqués dans ces élections (en tenant compte du fait qu'une seule liste se présentait et qu'il n'y avait pas de véritable enjeu). L'objectif est d'essayer de relancer le mécanisme afin que davantage de parents se mobilisent lors des années à venir.

Parents élus pour l'année 2015-2016 :

NOM	Classes	NOM	Classes
Mme ATINDEHOU	GS (Aline GAULIN) CE2/CM1 (Mylène CIESLAR)	M. SAÏD	CM1/CM2 b (Charlotte DEMARCQ)
Mme GHRIBI	CE2/CM1 (Mylène CIESLAR)	Mme AYAD	GS (Aline GAULIN) CE1/CE2 (Anne-Franc. COMTE)

Mme SCHWEINGRUBER	PS (Claire CHANAUD)	Mme MONCORGER	CE1/CE2 (Anne-Franç. COMTE)
Mme FALCONE	TPS (Audrey PULFER) PS (Sophie PIRASTU)	Mme SLAOUI	MS (Marine LAMBERT) CE1 (Élodie BERENGUER)
Mme COLSON	MS/GS (Audrey BIONDA)		

4/ Rentrée 2015 : nouveautés et organisation des classes

• L'École, les effectifs, les classes

Cette rentrée est la première de **l'école Primaire** (qui fusionne l'école Maternelle et l'école Élémentaire). Elle se compose de **15 classes** (7 en maternelle et 8 en élémentaire), avec deux ouvertures de classes (1 en maternelle et 1 en élémentaire) installées à la place des anciennes B.C.D..

- L'équipe déplore d'ailleurs la disparition de ces deux bibliothèques, qui sont des lieux importants dans la vie d'une école.

Nombre d'élèves inscrits au 1^{er} septembre 2015 = **404** (202 en maternelle et 202 en élémentaire).

Les inscriptions sur Joliot CURIE ont donc été bloquées par la Municipalité cette année, car le bâtiment ne dispose plus d'espace pour ouvrir de nouvelles classes.

Les 7 classes de Maternelle

CLASSE	Effectif	Enseignant	ATSEM
Tout-petits	29	Mme Audrey PULFER (Lundi + $\frac{1}{4}$ mercredi : M. Benjamin GUILLEN)	Mme Delphine Brun
Petits	28	Mme Sophie PIRASTU	Mme Audrey Darcy
Petits	30	Mme Claire CHANAUD	Mme Stéphanie Wautlet
Moyens	28	Mme Marine LAMBERT (Lundi + $\frac{1}{4}$ mercredi : Mme Aurore RIVEIL)	Mme Béatrice Tipa
Moyens	28	Mme Léah SCHMID	Mme Isma Bouali
Moyens-Grands	7+22 = 29	Mme Audrey BIONDA	Mme Houria Djelloud
Grands	28	Mme Aline GAULIN (1/2 M-J-V : DESSILAVA SANSON)	Mme Laure Ballereau

Les 8 classes de l'Élémentaire

CLASSE	Effectif	Enseignant
CP a	24	Mme Clémence BOLLARD / Mme Anaïs VILLON à partir du 29 février 2016
CP b	25	Mme Hélène CHADUC
CE1	24	Mme Élodie BERENGUER / Mme Clémentine MOUTON le vendredi et $\frac{1}{4}$ mercredi
CE1/CE2	15+9 = 24	Mme Anne-Françoise COMTE
CE2	25	Mme Laura FAURE
CE2/CM1	9+16 = 25	Mme Mylène CIESLAR
CM1/CM2 a	14+12 = 26	Mme Céline GOYON
CM1/CM2 b	10+16 = 26	Mme Charlotte DEMARCQ

• **Le passage en REP**

Cette année, l'école Joliot CURIE est passée en **REP** (= **R**éseau d'**É**ducation **P**rioritaire), comme les autres écoles du secteur (le collège de secteur, Balzac, étant passé en REP).

Le passage en REP a notamment pour but :

- de diminuer les seuils d'ouverture de classe (pour **baisser les effectifs** par classe);
- d'**augmenter les moyens** attribués à l'école (pour favoriser une meilleure stabilité des équipes et permettre la mise en place d'un Accompagnement Éducatif).

Le projet d'**Accompagnement Éducatif** est pour l'instant en attente de validation.

- 6 enseignantes se sont proposées pour mettre en place des groupes d'« Aide aux devoirs et aux leçons » tous les jeudis soirs (à partir de décembre, du CP au CM2);

→ Mmes Demarcq, Goyon, Cieslar, Bollard, Faure, Pirastu

- 1 enseignante envisage un groupe de « Pratique orale de l'Anglais » un jeudi soir sur deux.

→ Mme Chanaud

• **Le site internet**

L'école dispose désormais d'un blog internet mis à jour régulièrement, afin de créer un moyen d'information supplémentaire entre l'école et les familles.

→ **Adresse** : <http://ecoleprimairejoliotcurie.blogs.laclass.com>

5/ Règlements intérieurs : présentation et vote

Les règlements intérieurs avaient été entièrement revus l'année dernière.

Comme chaque année, le règlement doit être présenté au vote du conseil d'école afin d'être validé pour l'année scolaire en cours.

- **Le règlement de l'école maternelle est validé** après lecture.

Il sera complété avec le temps d'ouverture des portes lors de l'accueil.

27 votes pour 0 vote contre 0 abstention

- **Le règlement de l'école élémentaire est validé** après lecture.

Le point 3 sur la vie scolaire n'était pas assez détaillé au niveau de la gestion des comportements violents. Il est complété avec le cheminement effectué par l'école en cas de problème (gestion dans un premier temps au sein de la classe, puis au niveau de l'école, voire si nécessaire de l'Inspection...).

« En fonction de la gravité et de la fréquence du manquement au règlement, l'équipe enseignante se donne le droit d'agir au sein de la classe, puis de l'école enfin de prévenir l'inspection. »

27 votes pour 0 vote contre 0 abstention

- Il est par ailleurs demandé de faire un point sur ce qui se passe à l'extérieur de l'école, à la sortie de l'école (affiche ou mot dans le cahier de liaison...) : les parents d'élèves n'ont pas à intervenir sur les enfants qui ne sont pas les leurs.

6/ Présentation des projets d'école (maternelle et élémentaire)

Tous les projets d'école devront être ré-écrits l'année prochaine (en 2016-2017).

Avec la fusion de l'école maternelle et de l'école élémentaire, un projet d'école commun pourra alors être créé. Voici les axes des projets d'école actuels (2012-2017) :

➤ École Maternelle

1. Les apprentissages des élèves : être capable de s'exprimer en utilisant un langage adapté à différentes situations.
2. Gestion de la vie scolaire : améliorer les relations (entre élèves, communication dans l'équipe et entre les différents partenaires de l'école).

+ Volet culturel : utilisation d'un livret culturel pour retrouver l'évolution de la petite section à la grande section.

➤ École Élémentaire

1. Comprendre un texte écrit, lu par l'enseignant puis par l'élève.
 - Améliorer les capacités de compréhension d'un texte (littéraire, scientifique, mathématique)
 - Enrichir le vocabulaire / augmenter et structurer le vocabulaire disponible.
2. Vie scolaire :
 - Définir un axe de fonctionnement et le garantir (harmoniser les règles de classes et celles des espaces communs)
 - Définir un cadre de travail : outils et matériel au service des élèves (mutualisation et gestion des stocks, inventaire des ressources disponibles, priorités données au budget).

+ Volet culturel : utilisation d'un cahier « arts et culture » retraçant le parcours de l'élève du CP au CM2.

7/ Vie de l'école, projets de l'année

➤ « **La grande lessive** » a été organisée en maternelle **jeudi 15 octobre**. Toutes les classes de Maternelle ont participé. La « grande lessive » est une performance plastique collective ; elle a gagné progressivement une ampleur internationale. Sur un thème précis, à une date fixée, les partenaires inscrits (écoles, collectivités, résidences de personnes âgées, associations de quartier, institutions publiques) tendent un fil et y accrochent leurs productions plastiques.

- Cette année, le thème était « La tête en bas ».

École primaire Joliot CURIE, 5 rue Roger Salengro, 69200 Vénissieux

Mail : ce.0693035z@ac-lyon.fr **Tel. :** 04.78.01.43.90 (élem) / 04.78.74.14.70 (mater)

Site : <http://ecoleprimairejoliotcurie.blogs.laclassed.com/>

➤ **36ème Foulée Vénissiane : samedi 21 novembre** au stade d'athlétisme du parc de Parilly. Comme chaque année, les élèves des écoles de Vénissieux se donnent rendez-vous pour 11 courses (par classe d'âge) de 9h à 12h.

Le jour même, les 3 premiers de chaque course seront récompensés. Des récompenses seront organisées ultérieurement pour les challenges d'école : le nombre de participants, la performance de l'école, le respect des engagements.

Beaucoup d'inscrits pour Joliot CURIE cette année (du CP au CM2): 95.

C'est la première année que la course est ouverte aux CP.

➤ **Les photos de classe** ont été prises en élémentaire **mardi 6 octobre** et seront prises en maternelle **mardi 10 novembre**. Seront proposés aux familles la photo de la classe, le portrait de l'enfant, la photo de la fratrie, ou une plaquette multi-portraits.

- Pour l'année prochaine, il est proposé de faire des photos de fratrie avec les enfants de maternelle ET d'élémentaire.

- Cette année, les commandes devraient pouvoir se faire directement sur internet. Un code sera donné à chaque famille pour accéder aux photos de ses enfants.

➤ **2 Classes de neige au Noyer! (du 05/02 au 12/02/2015)**

= CM1/CM2 a (Mme GOYON) et CM1/CM2 b (Mme Demarcq)

- Thème : Étudier et expérimenter la vie en milieu montagnard.

➤ **3 Classes vertes à Champagnoux! (du 25/04 au 29/04/2015)**

= CE1 (Mme BERENGUER), CE2 (Mme FAURE), CE2/CM1 (Mme CIESLAR)

- Thème cycle 2 : A la découverte d'un nouveau milieu.

- Thème cycle 3 : Étudier la biodiversité et l'environnement.

Pour les classes de découverte, des activités d'aide au financement seront organisées :

- vente de lumignons → 3 et 4 décembre. La vente sera gérée par les parents d'élèves (aide de l'Association Festive).

➤ **Proposition d'un marché de Noël** → 17 et 18 décembre.

Toute l'école va participer, les dons seront récoltés pour aider aux financements des classes découvertes ou des projets de classe.

➤ **Un projet de sécurité routière** (cycle 3) est en attente de validation.

La mairie n'a aucune trace de ce projet → refaire les démarches auprès de la circonscription.

Le projet sera financé avec le budget de 2016 (fin mars).

➤ **Projet « poèmes en herbe »** (CE1) : la demande de financement par la Municipalité a été acceptée (500€).

➤ **Projet Atelier théâtre « PP les petits cailloux**», subventionné à hauteur de 500 € par la Municipalité pour les classes de CM1/CM2.

➤ **Chorale** (classes de MS et GS) : les enseignantes sont en train de se renseigner pour une location de la salle Eric Satie afin de faire une représentation.

8/ État des lieux des comptes

➤ Crédits 2015 alloués par la Municipalité :

	Maternelle	Élémentaire
Crédits adjudicataires (Fournitures, livres scolaires, BCD, matériel sportif) = commandes de rentrée	23,00 € / élève = 4416,00 €	31,00 € / élève = 6851,00 €
Crédits libres (Fournitures achetées en cours d'année, cahiers de liaison, OCCE, toner,...)	9,00 € / élève + 92 € d'abonnements = 1820,00 €	6,00 € / élève + 92 € d'abonnements = 1418,00 €

➤ Comptes de la Maternelle rentrée 2015

	Crédit +	Débit -
Avoir de l'année 2014-2015	143,33 €	
Crédits libres	1820,00 €	
Cahiers de liaison		168,00 €
Abonnements		108,00 €
Frais OCCE		467,10 €
Fournitures et Noël		159,97 €
TOTAL	1060,26 €	

➤ Comptes de l'Élémentaire rentrée 2015

	Crédit +	Débit -
Avoir de l'année 2014-2015	1759,26 €	
Crédits libres	1418,00 €	
Cahiers de liaison		192,00 €
Abonnements		75,00 €
Frais OCCE		451,50 €
TOTAL	2458,76 €	

9/ OCCE : proposition et vote

Pour rappel, l'OCCE (= **O**ffice **C**entrale de la **C**oopération à l'**É**cole) est une association d'éducation à la **coopération**. Elle apporte à l'école :

- Une aide à la comptabilité, une transparence des comptes
- Une aide aux actions coopératives dans les classes

École primaire Joliot CURIE, 5 rue Roger Salengro, 69200 Vénissieux

Mail : ce.0693035z@ac-lyon.fr Tel. : 04.78.01.43.90 (élem) / 04.78.74.14.70 (mater)

Site : <http://ecoleprimairejoliotcurie.blogs.laclassed.com/>

- Un prêt possible de malles pédagogiques
- Elle dispense de déposer des statuts à la Préfecture

L'OCCE permet d'obtenir un compte courant bancaire, de gérer des fonds et du matériel.

Dans ce cadre de coopération, une participation financière est proposée aux familles en début d'année. Les familles ne seront ensuite plus sollicitées pour les différentes sorties de l'année.

En 2014-2015, une participation de 20 € était proposée aux familles de Maternelle, cette somme ne couvrant pas la totalité des dépenses liées aux sorties (le complément étant fait par l'école).

Le conseil des maîtres s'est réuni pour décider d'une somme à proposer aux familles pour participer à la coopérative scolaire. La somme perçue par l'école sera utilisée pour financer les sorties de l'année (cinéma, théâtre,...) et/ou les sorties de fin d'année.

La contribution des familles n'est pas obligatoire. En revanche, la qualité et le nombre de sorties effectuées seront dépendants de la bonne participation des familles.

→ **Année 2015-2016**, proposition de :

- **15 €** pour 1 enfant;
- **10 €** pour le 2ème enfant;
- **5 €** pour les enfants supplémentaires.

- Proposition des parents élus : il faudra préciser aux parents que cette participation n'est pas remboursable en cas d'absence de l'enfant et être très transparents sur les tarifs des sorties.

→ **Vote du conseil d'école** :

27 votes pour 0 vote contre 0 abstention

→ **Décision** : Le montant de la coopérative est validé pour 2015-2016.

10/ Questions soulevées par les parents élus

➤ L'Association Festive a-t-elle trouvé des successeurs ?

- Certains membres de l'Association Festive (Association de parents qui organise les événements festifs dont la fête de l'école) avaient déclaré qu'ils ne poursuivraient pas cette année.

→ Mme Ayad reste présidente de l'association, M. Saïd sera trésorier et Mme Atindehou secrétaire.

- La prochaine assemblée pour élire le bureau aura lieu : jeudi 5 novembre à 17h30.

Une date sera fixée prochainement pour une réunion d'informations à destination de tous les parents.

➤ Non remplacements des ATSEMS et des enseignants.

- Des parents déplorent que les enseignants et les ATSEMS ne soient pas remplacés en cas d'absence.

Depuis le début de l'année 2 enseignants sur 5 ont été remplacés. Les remplacements sont gérés par le bureau des remplaçants en fonction des disponibilités du jour. Le nombre de remplaçants n'est pas toujours suffisant, ce qui explique que certaines absences ne peuvent être palliées.

- La Maternelle a passé un nombre important de jours avec 1 à 5 ATSEM absentes (dont 1 absence de plusieurs semaines qui n'a pas été remplacée). En effet, un nombre limité de remplaçants sont disponibles pour l'ensemble de la ville, ce qui explique que les absences ne soient pas toujours compensées.

Mme Picot intervient à ce sujet : la mairie a employé 5 ATSEM en plus cette année (correspondant à 5 ouvertures de classes). Il existe presque 149 postes d'ATSEM titulaires et 4 postes d'ATSEM pour les remplacements courts. (= 153 postes ATSEM sur la ville). 34 auxiliaires sont également employés pour des remplacements longs.

Le choix de la ville est de maintenir une ATSEM par classe (ce qui n'est pas le cas de toutes les villes, c'est

une chance). La politique budgétaire est soumise à la baisse budgétaire de l'État → pas d'augmentation de la masse salariale.

Il est difficile de remplacer des ATSEM lors de congés consécutifs de courtes durées. La gestion de ce type d'absences est très compliquée mais la ville fait au mieux pour répondre aux demandes des écoles.

➤ **Dépose Minute et PV.**

- Plusieurs remontées contradictoires ont été faites à propos de la gestion du dépose-minute pour les véhicules. Certains parents se plaignent du fait que des voitures se garent n'importe comment et gênent le stationnement, demandant donc une intervention. D'autres, au contraire, ne comprennent pas pourquoi des PV ont été placés par la police Municipale.

Le dépose-minute ne dépend pas de l'école mais répond aux règles existantes sur la voie Publique. Il n'est donc pas surprenant que des verbalisations soient faites en cas de stationnement gênant.

Mme Louis-Chevrau précise qu'aucun PV n'a été dressé sur le dépose-minute, mais seulement lorsque des véhicules se trouvaient sur le trottoir.

11/ Présentation du projet éducatif de la Maison de l'enfance

Monsieur Milan Naton, Directeur de la Maison de l'Enfance, intervient pour présenter le projet éducatif. La maison de l'enfance est une structure de loisirs éducatifs : elle a un projet qui vise l'apprentissage de la citoyenneté des enfants et est un acteur complémentaire au niveau Éducatif.

Les projets en partenariat avec l'école sont encouragés. Ne pas hésiter à solliciter la maison de l'enfance pour travailler ensemble (avec les enseignants).

Mise à jour du projet de structure avec plusieurs axes :

- apprentissage du vivre ensemble : respect de l'environnement, apprentissage de la laïcité, égalité filles/garçons (préjugés...)

- autonomie : savoir s'informer (mise en place d'un média de la maison de l'enfance), projet avec une association qui travaillera sur l'image (journal télévision)

- ouverture au monde : activités artistiques

- découverte de nouveaux environnements : camps, colonies... (montagne, campagne).

La maison de l'enfance va accompagner les classes découvertes

Projet écrit accessible à tous pour plus de détails (s'adresser à Milan).

Le site internet de l'école pourrait accueillir des informations relatives à la maison de l'enfance. La démarche est en cours.

12/ Dates des prochains conseils d'école

- Conseil d'École n°2 : Mardi 8 mars 2016
- Conseil d'École n°3 : Mardi 21 juin 2016
